

ce sujet laissent une impression entièrement fautive, et qu'elles ne sont pas fondées sur les faits établis par la preuve. Votre Comité fait remarquer que le nombre des wagons privés de l'Etat n'a pas été augmenté depuis l'avènement du gouvernement actuel.

Quant aux accusations et allégations autres que celle mentionnée ci-dessus, votre Comité est d'avis qu'elles sont des plus graves, qu'elles ont été formulées dans le but de porter atteinte à la réputation du Très Honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada et membre de la Chambre des communes, et votre Comité convient que lesdites accusations et allégations n'étaient pas fondées.

Votre Comité estime en outre que ces accusations et allégations furent formulées dans l'intention de nuire au Très Honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada et membre de la Chambre des communes, en sa qualité de premier ministre, et qu'elles furent faites inconsidérément, sans prendre des mesures adéquates pour en vérifier le bien-fondé.

De l'avis de votre Comité, M. Gordon a agi de façon répréhensible en faisant ces déclarations, et sa conduite mérite la censure de la Chambre des communes, d'autant plus que M. Gordon est membre du Conseil privé du Roi pour le Dominion du Canada.

On trouvera annexés au présent rapport une copie du procès-verbal et des témoignages recueillis ainsi que les pièces déposées au Comité à ce sujet.

*(Pour les minutes de la preuve, etc., qui accompagnent ce rapport, voir appendice aux Journaux No 1)*

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1932:—Copie de toute la correspondance, des témoignages à l'enquête et du rapport de l'enquêteur dans le cas de Jos. Bérubé, agent des Indiens, à Cacouna, Québec, et copie de tous les documents relatifs à la nomination de son successeur.

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 29 février 1932—Dossier montrant:—

1. Combien de livres (a) de beurre, (b) de fromage, ont été importées au Canada, chaque mois, en 1931.
2. Quel a été le pays d'origine de ces importations, et combien de livres de chaque produit chaque pays a envoyées au Canada.
3. Quelle était la valeur de ces importations.
4. Quels étaient les différents taux des droits douaniers imposés.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1932:—Copie de tous les documents, correspondance concernant l'admission au Canada des immigrants suivants, en 1927: Angelo Gambino, Guiseppe Bruno, Christoforo Siracusa, Carmelo Zaccaria, Giovanni Gentile, Luigi Saputi, Celestina Bonomo, Arcangelo Tedeschi, Olindo Ciancuillo, Domenico Giccordi, Nicola M. Mastondrea, Leonardo Franza, Guiseppe Cinotti, Alfredo Sole, Cristina N. Fotia, Paolino Sole, Nicolina Sole, Guiseppe Paduli, Antonia Paduli.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Chevrier—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Combien de fonctionnaire de l'Etat (Service intérieur) qui ont atteint l'âge de 70 ans sont encore à l'emploi des divers ministères à Ottawa.
2. Quelle position ils occupent, quel traitement annuel ils reçoivent, quelle allocation de retraite chacun recevrait annuellement s'il était révoqué.